

Édifices cultuels : une chance ou une charge ?



Dans le département de Vaucluse on dénombre plus d'un demi milliers d'édifices religieux tous cultes confondus. Certains de ces lieux cultuels ne sont pas en très grande forme. Aujourd'hui, propriétés des communes l'entretien de ces églises est aujourd'hui un vrai casse-tête pour les élus, et en particulier pour ceux des petites communes. Mais pourquoi diable la loi de 1905 actant de la séparation entre l'Église et l'État a-t-elle donné propriété aux communes ?

A la question une charge ou une chance, beaucoup d'élus vous répondrons que c'est d'abord une charge. Ces édifices religieux qui appartiennent au patrimoine national peuvent être dans certains cas de vrais pépites artistiques et constitués des atouts touristiques non négligeables. Conscient de ces enjeux, le Président de la République lançait le 15 septembre dernier une collecte pour le patrimoine religieux avec une ambition de réunir, pour les églises en péril des communes de moins de 10 000 habitants, 200



millions d'Euros, sur 4 ans. Les fonds seront récoltés par la Fondation pour le Patrimoine et donnera droit à une exonération d'impôt. Dans le Vaucluse, le curé de Bollène, Marc Quatrefages, membre de la commission diocésaine d'art sacré, a été chargé de dresser un inventaire. Les choix vont être difficile. Pour certains édifices les besoins sont importants.

l'Église catholique a refusé de mettre en œuvre la loi de 1905

Mais comment se fait-il que la loi de 1905 qui acte la séparation entre l'Église et l'État a fait que les communes soient devenues propriétaires des églises tout ayant aucun droit sur leurs usages ? Un petit retour en arrière dans l'histoire est nécessaire. La loi de 1905 prévoyait que des associations devaient être chargées de la gestion des lieux de cultes. Contrairement aux cultes protestants et israélites, l'Église catholique a refusé de mettre en œuvre la loi de 1905, craignant notamment la création d'associations cultuelles diverses qui échapperaient à sa hiérarchie. Ce refus a eu pour incidence de transférer aux communes la propriété de ces édifices comme le prévoyait la loi.

Même si les communes ne sont pas tenues d'en faire l'entretien sauf pour le clos et le couvert, souvent des questions de sécurité les obligent à investir. Si des financements extérieurs sont trouvés, comme des dons par exemple, le propriétaire est tenu d'effectuer les travaux et il peut aussi y apporter son concours financier. C'est sur ce schéma que la cathédrale Saint-Véran de Cavaillon a pu être rénovée (8M€ investit)

En pareil cas le cultuel se confond avec le culturel

Au-delà de la question de savoir si c'est à l'État ou l'un de ses représentants d'y investir des deniers publics, il faut bien reconnaître qu'en pareil cas le cultuel se confond avec le culturel. Et que la notion de patrimoine l'emporte sur toute considération religieuse. En définitive cette idée de souscription nationale, qui n'est qu'une forme d'impôt volontaire a de quoi satisfaire tous le monde, y compris les plus anticléricaux. Donne qui veut... reste à voir ce qui sera fléché en Vaucluse. En France, on dénombre pas moins de 100 000 édifices religieux ça risque d'être chaud!



Les touristes de plus en plus nombreux dans le centre-ville de Carpentras



HOCQUEL A - VPA

Cet été, la ville de Carpentras a enregistré une hausse de fréquentation de 17% de son centre-ville. Dans le détail, cette augmentation s'élève à 15% durant le mois de juin, 20% en juillet, 26% en août et 17% en septembre par rapport à l'été 2022. Ce sont très précisément 780 100 piétons en juin, 769 500 piétons en juillet, 722 700 piétons en août et 779 400 piétons en septembre qui sont venus dans le centre de Carpentras

Pour obtenir ces chiffres, la Ville de Carpentras dispose de l'outil <u>MyTraffic</u> afin de connaître la fréquentation piétonne. « Cet outil, développé par une société française en conformité avec la législation



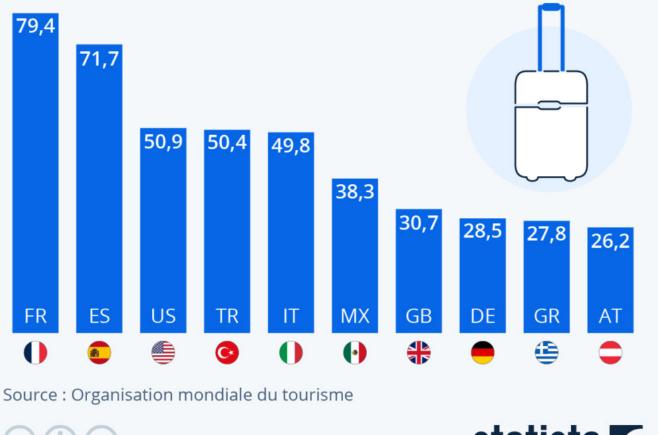
sur la protection des données personnelles, permet d'avoir accès à des informations à même d'évaluer et d'orienter les choix de la municipalité », explique la Ville.

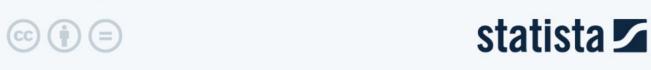
L.G.

La France, première destination touristique mondiale

La France, première destination touristique mondiale

Classement des pays selon le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 2022, en millions





Bien qu'ayant été l'un des plus touchés par la crise sanitaire, le secteur du tourisme semble être en voie de rétablissement en 2023. D'après les derniers chiffres de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), les arrivées internationales ont atteint 80 % de leur niveau pré-pandémie au premier trimestre 2023 (par rapport au premier trimestre 2019). De plus, l'OMT estime à 235 millions le nombre de touristes internationaux au cours des trois premiers mois de 2023, soit plus du double que le chiffre mesuré sur la





même période l'année précédente.

Comme le montre notre infographie, la France conserve son rang de première destination touristique mondiale, arrivant en tête des pays comptant le plus grand nombre de touristes internationaux en 2022, avec plus de 79 millions de visiteurs, soit près du double du nombre d'arrivées comptabilisées en 2020 (41,7 millions). Un niveau qui se rapproche également de celui de 2019, où 90,9 millions de voyageurs internationaux avaient visité l'Hexagone. L'Espagne (71,7 millions de visiteurs) et les États-Unis (50,9 millions de visiteurs) complétaient le podium des pays préférés des touristes étrangers en 2022, devant la Turquie et l'Italie.



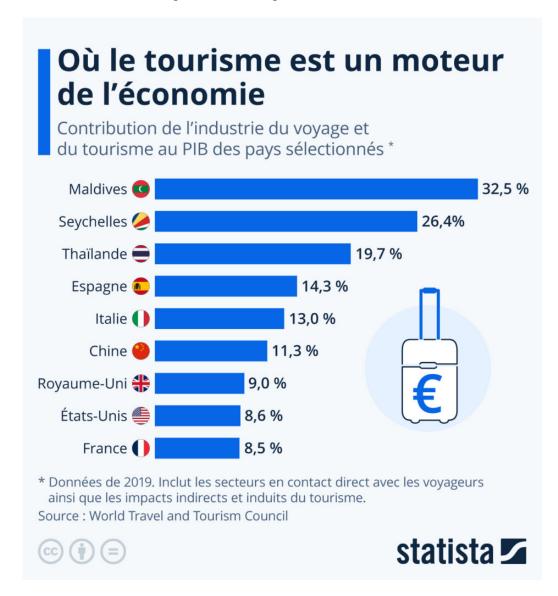
Combien pèse le secteur du tourisme dans l'économie ?

Le secteur du tourisme poursuit sa reprise et est en bonne voie pour retrouver ses niveaux d'activité prépandémiques. Selon le dernier baromètre de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), les destinations



du monde entier ont enregistré quelque 235 millions d'arrivées internationales au premier trimestre 2023, ce qui représente environ 80 % du niveau mesuré à la même période en 2019, juste avant l'impact de la crise sanitaire.

Ces perspectives sont de bon augure pour les économies qui dépendent très fortement du tourisme. Dans les îles tributaires de cette activité, comme les Seychelles et les Maldives, l'industrie du voyage et du tourisme génère par exemple entre 25 % et 33 % du PIB, si l'on se base sur les données d'avant la pandémie (2019). Mais ce secteur représente aussi un moteur important dans des économies plus diversifiées. C'est le cas par exemple de la Thaïlande, où la part du tourisme dans le PIB s'élève à 20 %, mais aussi de certains pays européens, tels l'Italie et l'Espagne (13 % à 14 %). En France et aux États-Unis, deux des trois destinations les plus visitées au monde avec l'Espagne, le secteur touristique contribue à hauteur de près de 9 % au produit intérieur brut.







De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour Statista

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dévoile sa nouvelle politique de stationnement



Les élus de <u>L'Isle-sur-la-Sorgue</u> viennent de voter en faveur d'un nouveau plan de stationnement qui prendra effet dès 2024 et qui vise à dynamiser davantage le centre-ville, améliorer l'accueil des touristes, mais surtout optimiser la qualité de vie des L'Islois, notamment ceux habitant en centre-ville.

La nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue a été approuvé ce mardi 26 septembre lors



du dernier conseil municipal. Le stationnement est au cœur des préoccupations des élus depuis de nombreuses années. La Ville a en effet connu un essor plutôt récent, dans les années 1980-1990, en comparaison avec les autres lieux touristiques de Vaucluse qui eux sont connus depuis le début du XX^e siècle. « La Ville ne s'est pas forcément structurée sur une trame touristique classique », explique le maire <u>Pierre Gonzalvez</u>.

L'Isle-sur-la-Sorgue a donc vu son nombre habitants accroitre assez rapidement, passant de 8 000 habitants dans les années 1970, à 20 500 L'Islois aujourd'hui, couplé avec une grande croissance de la présence touristique, qui place aujourd'hui la ville à la première place des villes les plus touristiques du département. Aujourd'hui, la ville vit et attire toute l'année, et plus seulement durant la période estivale. Ainsi, sa population est en attente de réponse quant à sa qualité de vie face à l'évolution touristique rapide.

Se réapproprier le tourisme

L'enjeu aujourd'hui pour les élus de la Ville est de pouvoir garantir un bon accueil des touristes, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Deux actions entrent donc en jeu : le décret des zones dites « tendues » du 25 août 2023, et le nouveau statut de 'Station de tourisme'.

Premièrement, L'Isle-sur-la-Sorgue fait partie des communes classées en zone tendue. Une décision qui découle du développement exponentiel des locations saisonnières, aux dépens des locations annuelles, qui participe à l'augmentation du prix du foncier et crée une difficulté pour les L'Islois pour se loger. Le décret permet aux collectivités qui y sont inscrites de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires jusqu'à 60%. La municipalité a pris la décision de majorer à 40% les quelque 800 logements exposés à cette taxation.

Deuxièmement, la Ville a obtenu le statut de 'Station de tourisme'. « Ce statut ne veut pas dire aller chercher plus de touristes, mais améliorer leur accueil », explique <u>Eric Bruxelle</u>, président de L'Isle sur la Sorgue Tourisme et conseiller municipal délégué à l'attractivité et au tourisme. La volonté de la ville et de l'office du tourisme est de travailler ensemble sur la qualité et la montée en gamme de leurs offres. C'est là qu'entre en jeu la nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue. « La nouvelle stratégie de stationnement a vocation à favoriser la dynamisation du centre-ville, à faciliter l'accès aux habitants et aux visiteurs pour venir y consommer et se nourrir », ajoute <u>Eulalie Rus</u>, adjointe en charge des travaux, festivités et manifestations traditionnelles.

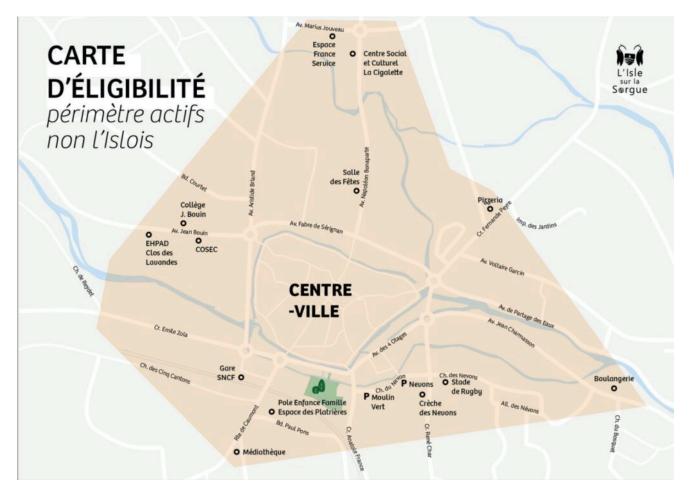
La nouvelle politique de stationnement

Ainsi, pour se réapproprier le tourisme tout en respectant la qualité de vie des L'Islois, la Ville a décidé de changer ses modalités de stationnement. « Une nouvelle politique qui prendra effet dès 2024 et que les habitants et les visiteurs vont pouvoir assimiler peu à peu », affirme <u>Ludovic Germain</u>, adjoint en charge de la circulation et du stationnement.

Si le stationnement demeure gratuit pour les L'Islois, toute l'année, pour les emplacements qui l'étaient déjà, celui des visiteurs lui, devient payant. Pour ce qui est des personnes venant de l'extérieur mais qui

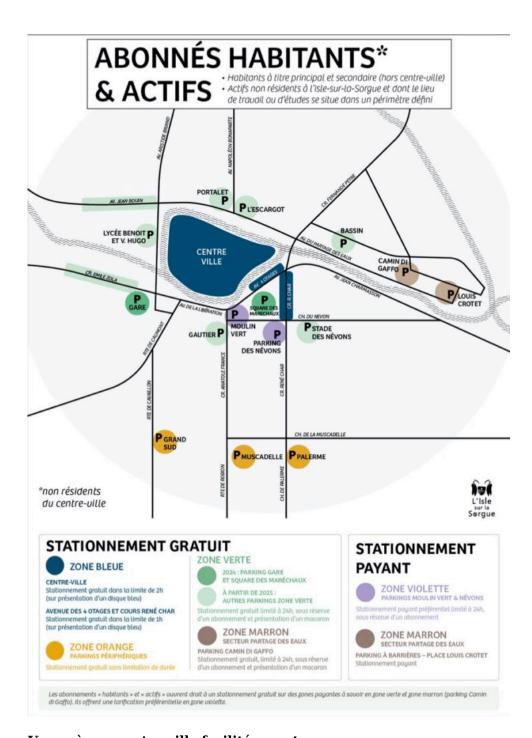


travaillent ou étudient à L'Isle-sur-la-Sorgue, elles bénéficieront également de la gratuité du stationnement, à condition qu'elles exercent une activité au sein du périmètre défini.



Dès 2024, les habitants et les actifs non l'islois devront souscrire à un abonnement gratuit, à l'aide d'un justificatif de domicile ou de travail, afin de bénéficier d'un macaron qui leur permettra le stationnement gratuit.

Ecrit par le 5 novembre 2025



Un accès au centre-ville facilité pour tous

Les différentes zones de stationnement sont classées par couleur. Ainsi, les places de stationnement intra-sorgue, et Avenue des quatre otages et Cours René Char, sont désormais classées en zone bleue et nécessite la présentation d'un disque bleu dans le véhicule. Le stationnement intra-sorgue sera limité à



2h et celui sur l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char à 1h, mis à part pour les résidents du centre-ville, qui peuvent y stationner jusqu'à 7 jours.

« Cette limitation devrait permettre aux résidents de pouvoir se garer plus facilement, et devrait créer de la rotation pour faciliter l'accès aux commerces et services du centre-ville aux visiteurs », développe Ludovic Germain.

Les zones vertes quant à elles, concernent les parkings de la gare et le square des maréchaux à partir de 2024, et les parkings du lycée Benoit, Portalet, L'escargot, Bassin, du stade des Névons, le Cours Émile Zola et l'avenue Jean Bouin à partir de 2025. Elles sont gratuites et limitées à 24h de stationnement pour les habitants hors centre-ville et les actifs non l'islois, et gratuites et limitées à 7 jours pour les résidents du centre-ville.

5 novembre 2025 |

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

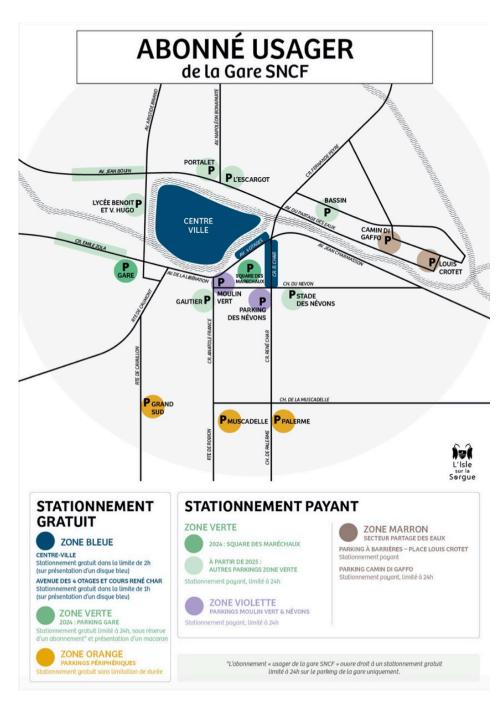
Ecrit par le 5 novembre 2025



Visiteurs et usagers de la gare

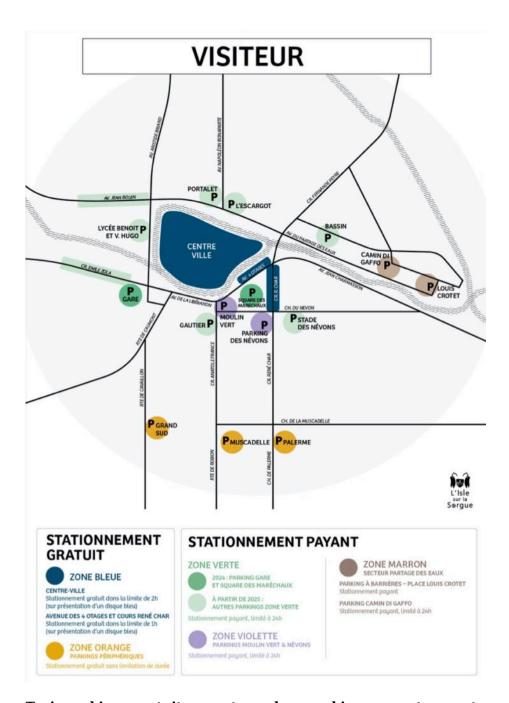
Les usagers de la gare, même s'ils ne sont pas L'Islois, pourront se garer gratuitement sur le parking de la gare durant 24h maximum, sous réserve d'un abonnement 'usager de la gare SNCF' permettant l'obtention d'un macaron à laisser sur son véhicule.





Pour les visiteurs, seules les zones bleues demeurent gratuite, sous présentation d'un disque bleue, avec une limitation de stationnement de 2h en centre-ville, et d'1h pour l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char. Pour ce qui est des autres zones, elles seront à présent toutes payantes pour les visiteurs de la ville, ou presque.





Trois parkings gratuits pour tous, deux parkings payants pour tous

Seuls les trois parkings un peu écarté de la ville, en zone orange, demeurent gratuits pour tous, à savoir les parking Grand Sud, Muscadelle et Palerme. Le stationnement est désormais gratuit pour tous la nuit (à partir de 20h en zone bleue, et 19h en zones violette et verte) contre 1€ aujourd'hui, afin de favoriser l'accès aux restaurants et au cinéma qui va faire l'objet d'une ouverture prochaine.



Pour ce qui est des parkings Moulin Vert et des Névons, qui étaient déjà payants, ils le resteront, même pour les L'Islois qui paieront 1€ pour 24h de stationnement toute l'année. Pour les visiteurs, en revanche, le tarif sera toute l'année plus ou moins équivalent à celui présenté jusqu'à présent durant la haute saison.

Le Partage des eaux

Le Partage des eaux est doté de deux parkings : Carmin di Gaffo et Louis Crotet. Ils sont tous les deux classés en zone marron. Le parking Louis Crotet est payant pour tous du 1^{er} mai au 30 septembre, et gratuit le reste de l'année.

Le parking Carmin di Gaffo, quant à lui, est gratuit toute l'année pour les L'Islois et actifs non l'islois présentant un macaron, mais est payant entre le 1^{er} mai et le 30 septembre pour les visiteurs et autres abonnés. Il est gratuit pour tous du 1^{er} octobre au 30 avril.

Des places de stationnement optimisées

Avec cette nouvelle politique de stationnement, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue ne compte pas augmenter le nombre de places de stationnement, aujourd'hui au nombre de 3 200, mais optimiser celles déjà présentes.

Afin de veiller au respect des nouvelles règles de stationnement, la Ville, qui a déjà embauché deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) en 2023, compte en recruter deux autres en 2024. Les horodateurs vont être déployés progressivement, et la Ville va commencer à communiquer sur cette nouvelle politique auprès des habitants dès maintenant. Les élus espèrent une assimilation complète des nouvelles règles de stationnement d'ici le printemps prochain.

Fréquentation : un été record pour les monuments d'Avignon



Ecrit par le 5 novembre 2025



Alors que le Festival (<u>le In</u> autant que <u>le Off</u>) a enregistré des fréquentations records, c'est au tour des monuments et musées avignonnais d'afficher des chiffres historiques. On constate ainsi une fréquentation record pour le palais des papes au mois d'août avec près de 120 000 visiteurs (plus 12% par rapport à 2022), ainsi que pour le pont d'Avignon avec près de 92 000 touristes (plus 8% par rapport à 2022).

Côté clientèle, on observe le retour des touristes étrangers avec en tête les Italiens et les Allemands, les Français restant également toujours très présents puisqu'ils représentent plus de 40% de la fréquentation totale.

Les musées sont aussi à la fête

Les cinq Musées municipaux gratuits depuis 2018 semble aussi tirer leur épingle du jeu en ayant accueilli sur juillet et août 46 000 visiteurs contre 37 000 en 2019, année de référence.

Enfin, la Maison du parc ouverte par la Ville début juin a déjà accueilli 3 300 visiteurs amateurs d'espaces naturels et de parcours découverte, à pied et à vélo, dans les écrins de verdure qu'offre l'île de la Barthelasse.

<u>A lire aussi : Bilan du Festival d'Avignon, La 77e édition a rempli les salles à hauteur de 94%, du jamais vu !</u>

5 novembre 2025 |

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2025

Objectif: le record de 2019?

Pour la fin de l'année, Avignon table notamment sur <u>la grande exposition d'Eva Jospin au palais des papes</u> visible jusqu'à début janvier 2024, ainsi que sur de nombreux événements rythmant l'arrièresaison (braderie d'automne des commerçants, journées européennes du patrimoine, semaine italienne, salon Vélo Passion, week-end gastronomique Bienvenue à la ferme, festival de la BD...) pour réaliser une année record.

L'objectif est ainsi de battre les chiffres historiques de fréquentation enregistrés en 2019. Cela semble d'ailleurs bien parti puisque depuis le début de l'année, le palais des papes a accueilli 12 000 visiteurs de plus qu'en 2019 (+2%) et le pont d'Avignon 24 000 (+7%).

Fréquentation estivale : le camping-car a la cote en Vaucluse





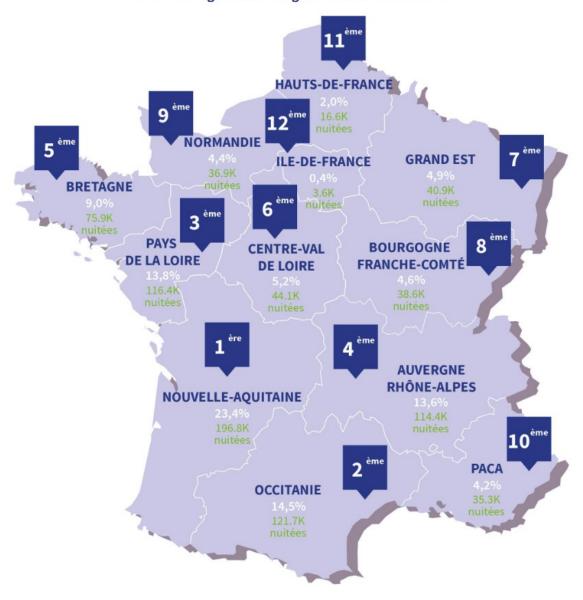
Avec 8 578 nuitées entre le 1er juillet et le 20 août derniers, les chiffres de fréquentation sur les aires <u>Camping-car Park</u> dans le Vaucluse ont augmenté de +46% par rapport à l'été 2022. Actuellement, le département abrite 7 aires Camping-car Park situées à Fontaine-de-Vaucluse (21 places), Goult (32 places), Apt (20 places), Mormoiron (20 places), Bédoin (58 places), Malaucène (35 places) et Valréas (23 places).

Le Vaucluse devance ses voisins des Alpes-de-Haute-Provence (5 668 nuits, +406% mais une évolution importante qui s'explique par l'ouverture de 3 aires cette année), des Bouches-du-Rhône (5 173 nuits, +50%) ainsi que de la Drôme (4 590 nuits, +38%). En revanche, le Gard (16 283 nuits, +128% porté par l'ouverture de l'aire du Grau-du-Roi) et surtout, l'Ardèche (23 285 nuits, +36%) restent les champions régionaux de l'accueil des camping-cars.

+33% au niveau national

L'hébergement en camping-cars et fourgons aménagés semble avoir continué à gagner en popularité puisqu'avec un total de 846 293 nuitées enregistrées, le réseau enregistre une hausse de +33% par rapport à l'année précédente. La région Nouvelle-Aquitaine reste la destination privilégiée des camping-caristes. Grâce à une météo clémente en termes d'ensoleillement, la région enregistre 23,4% des nuitées cet été. Notons que l'année dernière la région avait été impactée par des feux de forêt et de fortes chaleurs. La région Occitanie monte sur la seconde marche du podium (14,5% des nuitées) grâce à un bel ensoleillement et à des chaleurs moins importantes que l'année dernière. L'Occitanie grâce à une croissance de ses nuitées de 41% prend la seconde place du classement à la région Pays-de-la-Loire qui arrive en 3e position avec 13,8% des nuitées.

Classement général des régions en terme de nuitées



Paca progresse mais reste 10^e

Pour sa part, avec 35 300 nuitées (4,2% du total national) la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne devance que les Haut-de-France (16 600 nuitées, 2%) et l'Île-de-France (3 600 nuitées, 0,4%).

Par ailleurs, alors que la grisaille et la pluie ont touché les régions du Nord-Ouest de l'Hexagone, ce sont les régions d'un grand arc centre, Est et Sud-Est de la France qui ont le plus largement bénéficié de ce report de fréquentation des camping-caristes cet été, et notamment les destinations vertes. Ainsi, les régions Centre, Grand-Est, Bourgogne, Auvergne-Rhône-Alpes et Paca ont vu leur nombre de nuitées progresser de 47% en moyenne.



Les touristes étrangers de plus en plus nombreux

« Sur la période juillet-août 2023, les étrangers ont augmenté leur nombre de nuitées sur le réseau Camping-car Park de 49% représentant ainsi 27% des nuitées contre 24% en 2022 sur la même période et 14% en 2021, explique le 1er réseau européen d'aires d'étape et de campings à destination des touristes itinérants fondé en 2011 par <u>Laurent Morice</u> et <u>Corinne Bruel</u>. Dans le top 3 des nationalités étrangères qui ont plébiscité l'Hexagone : les Allemands se maintiennent en première position (25% des nuitées) devant les Belges (15%) et les Espagnols (14%) de plus en plus nombreux à fuir les très fortes chaleurs touchant la péninsule ibérique l'été. »

Avignon : visitez le Palais des Papes durant les nuits d'août



Tous les vendredis et samedis du mois d'août à 21h, la Ville d'Avignon et Avignon tourisme proposent des visites de nuit du Palais des Papes.



Qu'on le connaisse ou pas, le Palais des Papes prend une autre dimension à la nuit tombée. Accompagnés d'un guide conférencier, la ville d'Avignon et Avignon tourisme proposent de le découvrir après sa fermeture aux visiteurs, en visite nocturne.

Tous les vendredis et samedis du mois d'août à 21h. Tarif plein : $25 \\cuple$. Tarif pass : $23 \\cuple$. Tarif sénior : $23 \\cup$. Tarif réduit : $22 \\cup$. Gratuit pour les moins de 8 ans et les journalistes. Information et réservation <u>ici</u>.

Pour la « Fête de la Véraison », Châteauneufdu-Pape replonge avec délice dans son passé médiéval



Ecrit par le 5 novembre 2025



La 36ème Fête de la Véraison s'est tenue ce week-end à Châteauneuf-du-Pape.

La véraison, c'est le moment précis où les feuilles de vigne passent du vert au rouge, signe de maturité des grappes de raisin. Et à Châteauneuf-du-Pape, la population en profite pour faire la fête comme au temps de Clément VI, au XIVème siècle.

Autour du maire, Claude Avril, les membres de l'office du tourisme et les bénévoles de tous âges donnent de leur temps pour organiser ce 1er week-end d'août où vauclusiens et touristes affluent en famille, à la bonne franquette dans les rues et ruelles transformées en marchés, campements et ateliers.

Sur la Place des Ripailles ou de la Fontaine comme sur le parvis de la Chapelle Saint-Théodorit, jongleurs, cracheurs de feu, troubadours, fauconniers, chevaliers, écuyers, soldats sous leurs armures, danseurs, saltimbanques, joueurs de cornemuse animent le village.



Ecrit par le 5 novembre 2025



Les boucliers et leurs bannières héraldiques © Andrée Brunetti

Des stands de pains, fromages, charcuteries, galettes salées et sucrées, bières, hypocras attendent jusqu'à dimanche soir les 30 000 visiteurs qui ne rateront pas cette 36ème édition de la Véraison après une interruption due à la crise sanitaire. Les restaurateurs du coin aussi participent en proposant des menus spéciaux « Fête médiévale », les vignerons des caves et caveaux réputés de Châteauneuf font goûter leurs rouges pourpres ou leurs blancs à robe dorée. Des vins hors du commun qui disposent de 13 cépages possibles pour leur assemblage (8 pour les rouges : Grenache noir, Syrah, Mourvèdre, Counoise, Muscardin, Cinsault, Vaccarèse, Terret et 5 pour les blancs : Roussanne, Clairette, Picpoul, Picardan Bourboulenc) avec une richesse aromatique que les autres appellations leur envient. Un marché médiéval invite également les passants à découvrir produits du terroir, mais aussi bijoux, maroquinerie, armures, boucliers, épées et arcs en bois pour les enfants.

Châteauneuf-du-Pape joue à fond la carte de la convivialité avec son histoire, son patrimoine, sa culture et son savoir-faire vigneron pendant 3 jours avec la Véraison, en attendant les vendanges.



Ecrit par le 5 novembre 2025



Tenues médiévales et épées pour enfants © Andrée Brunetti



Avignon : un nouveau système de dons pour le Palais des Papes



Depuis le 1^{er} août, les visiteurs du Palais des Papes peuvent procéder à un micro-don d'une valeur de 0.50 cts lors de l'achat par carte bancaire de leurs billets d'entrée.

Ce nouveau système de micros-dons s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action de collecte digitale menée par le fonds de dotation du Palais des Papes. 100% des dons collectés sont utilisés pour la mission d'intérêt général du fonds de dotation, au bénéfice exclusif des monuments. Une plateforme de don en ligne est également accessible depuis le printemps sur www.palais-des-papes.com.

Le Fonds de Dotation du Palais des Papes





Créé en 2012, le Fonds de Dotation du Palais des Papes et du Pont Saint Bénezet a contribué, aux côtés de la ville d'Avignon et d'Avignon Tourisme, au financement des études visant à la restauration des jardins du Palais et à plusieurs projets de travaux et aménagements du monument. Il a également financé la mise en accessibilité du Pont Saint Bénezet pour les personnes en situation de handicap moteur et assuré l'entretien des ruches, la récolte du miel et l'organisation d'ateliers de découverte autour des abeilles du Palais des Papes.

De nouveaux projets s'apprêtent à voir le jour

Le fonds de dotation financera une partie des nouveaux projets qui s'apprêtent à voir le jour : la restauration des fresques de la chapelle Saint-Jean, la mise en musique du parcours de visite selon les usages au temps des Papes et d'autres projets qui permettront au Palais des Papes et au Pont Saint Bénezet de traverser le XXIème siècle dans le respect de leurs identités et en lien avec les préoccupations d'aujourd'hui.

J.R.